

TERMES DE REFERENCE POUR LA REALISATION D'UN SONDAGE DES COMPETENCES REQUISES POUR LES EMPLOIS VERTS AU TOGO

Code de l'Action et Pays partenaire : TOGO 2019-16

Titre de l'Action : Promotion des emplois verts au Togo: renforcement des capacités de l'Agence Nationale Pour l'Emploi du Togo pour relever les défis et saisir les opportunités du verdissement de l'économie en matière d'emplois et de compétences.

Activité 2 - Sondage sur des compétences et d'éventuels écarts entre la demande en qualifications nouvelles ou adaptées aux emplois verts et l'offre actuelle en formation professionnelle

Institution partenaire : l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), Lomé, Togo

Date de mise en œuvre de l'activité : 2-7 décembre de 2019

Postes à pourvoir :

1. Expert international principal

Domaine d'expertise : Politiques de l'emploi et du marché de travail, formation professionnelle, appui aux entreprises

2. Expert international (travail à distance)

Domaine d'expertise : Ingénierie de la formation

3. Facilitateur national

Domaine d'expertise : Politiques de l'emploi et du marché de travail, formation professionnelle, appui aux entreprises

Coordinatrice responsable: Catherine Barme

Version: Draft

Final

Date: 28.10.2019

A propos de SOCIEUX+

L'Union européenne (UE) encourage et maintient le dialogue sur les politiques de protection sociale et d'emploi inclusif avec un nombre croissant de pays partenaires. Cet effort a été confirmé dans la communication de la Commission européenne (CE) COM (2016) 740 final - "Proposition pour un nouveau consensus européen sur le développement notre monde, notre dignité, notre avenir". Un nombre important d'activités de coopération dans différents pays liés à ces domaines sont financés par des instruments géographiques ou thématiques. Toutefois, un écart a été observé dans la coopération de l'UE avec les pays tiers en ce qui concerne l'appui aux mesures à court terme et la coopération entre pairs pour promouvoir le développement de la protection sociale.

SOCIEUX + - Facilité européenne d'experts pour l'emploi, le travail et la protection sociale (ci-après dénommée "la Facilité" ou "SOCIEUX +") est une facilité d'assistance technique mise en place et cofinancée par l'UE (EuropeAid), la France, l'Espagne et la Belgique et mis en œuvre par un partenariat composé de quatre partenaires: Expertise France, leader du partenariat de mise en œuvre (ci-après: «le Partenariat»), la Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas (FIIAPP), la Coopération internationale belge en matière de protection sociale (BELINCOSOC) et la Coopération technique belge (ENABEL).

L'objectif général de la facilité est d'élargir et d'améliorer l'accès à de meilleures opportunités d'emploi et à des systèmes de protection sociale inclusifs dans les pays partenaires.

L'objectif spécifique est de renforcer les capacités des pays partenaires à mieux concevoir, gérer et contrôler des stratégies d'emploi et des systèmes de protection sociale inclusifs, efficaces et durables grâce à l'assistance technique à court terme et au développement des connaissances.

SOCIEUX + soutient les efforts des pays partenaires (PC) de l'UE dans la réforme, le développement et l'extension de leurs systèmes de protection sociale et le renforcement des politiques du travail et de l'emploi. La Facilité vise à renforcer les capacités des pays partenaires à mieux concevoir, gérer et contrôler des stratégies d'emploi et des systèmes de protection sociale inclusifs, efficaces et durables grâce à l'assistance technique à court terme et au développement des connaissances. SOCIEUX +:

- reconnaît l'impact de la protection sociale et de l'emploi sur la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité;
- soutient les efforts déployés par les gouvernements partenaires pour promouvoir des systèmes de protection sociale et d'emploi inclusifs et durables;
- complète les efforts déployés dans le cadre d'autres initiatives de l'Union européenne.

SOCIEUX + met à disposition rapidement l'expertise européenne avec des coûts de transaction minimaux pour les institutions partenaires. Il s'appuie sur l'expertise d'organismes publics ou mandatés, d'organisations non gouvernementales et d'organisations pertinentes de la société civile des États membres de l'UE et d'organisations internationales spécialisées. Il peut également soutenir la coopération Sud-Sud et triangulaire par la mobilisation de praticiens des pays partenaires. SOCIEUX + est opérationnel depuis septembre 2016.

La Facilité est une extension de SOCIEUX - Expertise de l'Union Européenne en matière de Coopération au Développement - établie en 2013.

1 CONTEXTE

I. Informations sur le pays

Il est reconnu que l'emploi est non seulement un facteur de croissance économique mais surtout un moyen de redistribution de revenus. Dans ce sens, la promotion de l'emploi est au cœur des stratégies de croissance économique et de lutte contre la pauvreté et en fait le principal baromètre de la vie sociale de tous les pays.

En effet, au Togo, la population est estimée à 7 552 318 d'habitants en 2015 dont 51,4% de femmes et 42% d'enfants de moins de 15 ans et 60% de moins de 25 ans avec un taux de croissance annuel moyen de 2,8%. Les performances macroéconomiques affichent un taux de croissance annuel moyen du PIB réel de 5,0% sur la période 2013-2017 avec une prépondérance du secteur primaire. En 2017, l'incidence de la pauvreté est de 53,5%. Le secteur primaire dominé par l'agriculture contribue à 40,8% à la formation du PIB et le secteur secondaire contribue à 17,5%. L'indice de Gini est 0,38 en 2015 contre 0,393 en 2011.

Le taux d'alphabétisation des adultes âgés de 15 ans ou plus est estimé à 63,3% en 2015. ce taux est de 76,7% chez les hommes et 51,0% chez les femmes. la population urbaine est alphabétisée à 79,8% contre 49,2% en milieu rural. Par ailleurs, le taux net de scolarisation au primaire est de 93,8% en 2017.

Le chômage relativement faible (3,4% en 2015) est accompagné d'un phénomène de sous emploi important (24,9% en 2015). Ainsi, dans la dynamique de l'amélioration des conditions de vie de la population en général et de façon spécifique celles des couches vulnérables (jeunes, femmes, personnes vivant avec un handicap) a conduit le gouvernement togolais à mettre en œuvre des politiques et stratégies publiques (Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi) ainsi que des politiques sectorielles de réduction de la pauvreté et de promotion de l'emploi (cf fin de la section). Parmi ces politiques figure la politique nationale de l'emploi et son plan d'actions opérationnelles dont l'objectif est de permettre à tous les togolais en âge de travailler sans discrimination aucune de disposer d'un emploi décent.

II. Situation par rapport aux emplois verts

Malgré les résultats obtenus dans la mise en œuvre des différentes politiques publiques, les défis de la pauvreté (53,5% en 2017), du chômage et du sous emploi (28,3% en 2015) restent préoccupants. Pour ce faire, un changement de paradigme s'avère indispensable pour sortir des sentiers battus en vue d'adresser adéquatement la question de la transformation structurelle de l'économie pour créer plus de richesse et d'emplois afin d'améliorer les conditions de vie des populations. Ainsi, une restructuration plus écologique de l'économie conduira à la création d'emplois verts pour compenser la disparition des emplois que cette restructuration va occasionner. Selon le rapport «Working towards sustainable development» (Vers le développement durable) de l'OIT, publié en juin 2012, la plupart des recherches indiquent que la transition vers une économie verte va entraîner une progression de 0,5 à 2% en termes d'emploi, soit un nombre d'emplois supplémentaires compris entre 15 et 60 millions dans le monde.

De la part du Gouvernement, des initiatives de promotion d'emplois verts sont quasi inexistantes. Mais en appui aux actions du gouvernement, des initiatives de promotion d'emplois verts sont prises

dans le cadre des coopérations bilatérales et multilatérales dont le détail est mentionné dans la section suivante

Face aux difficultés liées à l'insertion professionnelle ces dernières années, les initiatives de coopération et programmes de partenaires internationaux relatifs à la promotion de l'emploi sont multiples. Les partenaires au développement apportent à l'ANPE un appui technique et financier pour la réalisation des différents projets et programmes et des études liés à l'emploi.

En effet, les organismes du système des Nations-Unies (PNUD, BIT, UNESCO, OIM,...), des structures intergouvernementales, des organisations et institutions internationales (Banque mondiale, Banque africaine de développement (BAD), AFD, UEMOA, CEDEAO, Union Européenne, Union africaine (UA), Pôle emploi, coopération allemande) contribuent énormément à la promotion du secteur de l'emploi à travers la réalisation des études (métiers porteurs, anticipation des compétences,...), à l'élaboration des politiques, des stratégies, des projets et programmes, à la mise en œuvre et l'évaluation.

Particulièrement, pour la promotion des initiatives vertes, certains partenaires ont mené des programmes d'appui tel que:

- ✓ BAD finance le projet CIZO qui promeut les énergies renouvelables ;
- ✓ Coopération allemande (GIZ) finance le projet ProREDD qui vise à lutter contre le réchauffement climatique provoqué par les émissions de gaz à effet de serre induites par la dégradation, destruction et fragmentation des forêts ;
- ✓ AFD finance le projet environnement urbain de Lomé (PEUL) vise, entre autres, la mise en place d'une filière intégrée de gestion des déchets solides dans la ville de Lomé.
- ✓ La Banque Mondiale finance le Projet WACA qui vise la meilleure gestion des terres, la protection de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et la restauration des écosystèmes dégradés de la région maritime.
- ✓ Le Centre Régional de Collaboration des Nations Unis (RCC) sensibilise et finance les activités visant la réduction du réchauffement climatique.

III. Rôle de l'Institution partenaire dans le secteur

Les leçons apprises de la mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi et des différents projets et programmes qui y sont adossées ainsi que les défis à relever pour améliorer significativement les conditions de vie de la population a conduit le gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre le Plan national de développement (PND 2018-2022) basé sur les Objectifs de développement durable adoptés en 2015. Le gouvernement, à travers le PND, prévoit à terme la création de plus de 500 000 emplois.

La réalisation des missions assignées à l'ANPE est confrontée aux difficultés suivantes:

- l'insuffisance de compétences dans l'élaboration des programmes d'emplois verts
- l'insuffisance des données statistiques sur lesquelles fonder les projets et programmes (faute de moyens financiers pour réaliser des collectes régulières);
- faible capacité d'analyse préalable de la situation des besoins fondamentaux des jeunes pour mettre en œuvre les projets et programmes ;
- faible efficacité des projets et programmes d'emploi ;
- quasi inexistence des programmes d'insertion ;
- l'insuffisance des ressources financières publiques allouées à la promotion de l'emploi ;
- les difficultés de maîtrise et d'anticipation des emplois et des besoins de compétences actuels et futurs

Le renforcement des capacités de l'ANPE, envisagé avec l'appui de SociEUX+, contribuera à l'atteinte les objectifs du PND par la création des emplois respectueux de l'environnement.

2 DESCRIPTION DE L'ACTION

2.1 Objectif général

Renforcer les capacités de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) pour relever les défis et saisir les opportunités du verdissement de l'économie en matière d'emplois et de compétences techniques, notamment pour les jeunes.

2.2 Objectifs spécifiques

Identifier, dans ces secteurs, les besoins en termes de compétences professionnelles vertes et les programmes de formation existants, pertinents pour des emplois verts.

2.3 Résultats attendus

Un diagnostic des besoins en compétences et des écarts éventuels entre cette demande du marché du travail et l'offre de formation au Togo.

2.4 Activités

L'activité s'inscrit dans un processus de renforcement des capacités de l'ANPE.

Le diagnostic a pour but l'identification des compétences requises dans les entreprises et les filières vertes suivantes: i) l'agriculture biologique (ou eco-agriculture), l'énergie renouvelable, la collecte et le recyclage des déchets solides, l'écotourisme et les services de conservation et aménagement des écosystèmes.

Dans ces filières un sondage stratifié d'environ 30 entreprises et structures d'appui est prévu. La portée géographique se limite à Lomé et environs.

3 RAPPEL DE L'ACTIVITE 2: évaluation des compétences requises

Résumé de l'activité:

L'Agence National Pour l'Emploi du Togo aimerait être en capacité de relever les défis et de saisir les opportunités d'emploi dans un contexte de transition vers l'économie verte. Dans le cadre de l'intervention de SOCIEUX+, un expert européen mobilisé par le programme, accompagnera les cadres de l'ANPE dans un processus de renforcement de leurs capacités afin de répondre aux besoins actuels en termes de compétences techniques requises et de services d'emploi appropriés.

Une première activité (n°. 1) a été réalisé en août 2019, comme la premier étape de ce processus. Elle consistait en un état des lieux des emplois verts au Togo et en l'identification des possibles déficits en compétences et d'éventuels écarts entre la demande en qualifications nouvelles ou adaptées aux emplois verts et l'offre actuelle en formation professionnelle.

L'étape actuelle (activité n°. 2) sera consacrée à un sondage à travers d'une enquête menée auprès des entreprises et des insitutions de formation afin de mieux comprendre les raisons de ces écarts entre la Demande du marché de l'emploi et l' Offre en formation professionnelle. Elle devra aboutir à la formulation de recommandations afin d'améliorer l'offre de qualification et le rôle des services de l'emploi.

L'Etape finale (activité n°. 3), centrée sur la mise en œuvre d'ateliers de formation destinés aux cadres de l'ANPE viendra conclure cette intervention de SOCIEUX+.

4 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

4.1 Tâches

Tâches générales

Analyse des besoins en terme de compétences pour des emplois verts, en particulier auprès des jeunes et les écarts entre la demande du marché du travail et l'offre professionnelle l'offre actuel de formation et d'apprentissage.

Tâches spécifiques

1. Sélection et préparation des outils et du matériel pour le sondage, en collaboration avec l'autre expert international ;
2. Familiarisation de l'équipe ANPE aux outils de sondage des compétences (développé par l'expert principal)
3. Conclure un plan de travail avec un facilitateur national
4. Sélectionner les acteurs à visiter
5. Contacter et organiser des visites pour un entretien structuré
6. Réaliser les entretiens (ca. 30)
7. Organiser et analyser les réponses et autres données, en collaboration avec le facilitateur national
8. Rédiger un premier rapport d'analyse et de conclusions, en collaboration avec le l'autre expert international et le facilitateur

9. Transmettre le rapport par l'expert principal de Socieux+ à l'ANPE pour commentaires
10. Finaliser le rapport sur la base des commentaires.
11. Contribuer à la présentation éventuelle des conclusions lors d'un événement public (à déterminer).

4.2 Livrables

Livrables intermédiaires (qui seront transmis à l'équipe SOCIEUX+ dans un délais de 5 jours ouvrables avant l'évènement)

- Une **note de méthodologie** (maximum 5 pages) incluant le curriculum détaillé des séances de travail et des résultats attendus pour chacune d'entre elles.
- Un **agenda** de la mission détaillant les activités et responsabilités individuelles des experts ;

Livrables finaux (qui seront transmis à SOCIEUX+ dans les 10 jours ouvrables qui suivent la fin des activités):

- Un **rapport de mission individuel sous une forme synthétique**, incluant des conclusions, recommandations et contraintes rencontrées par les experts individuels. (**modèle ExMR.doc : Expert Mission Report**) : 6 pages maximum. Ce document sera conservé par l'équipe SOCIEUX+ et ne sera nullement communiqué à l'extérieur.
- Un **rapport collectif (rapport de mission conjoint), reprenant notamment les éléments des rapports individuel**. (**modèle ExRP.doc : Expert Report for Partners**) : 10 pages maximum
Ce rapport sera transmis par la suite au partenaire togolais.
- Un **rapport analytique de la demande en compétences vertes** et des écarts éventuels avec l'offre de formation existante.
- Répondre au **questionnaire interne** de SOCIEUX+ (**Expert Feedback**).

5 EXPERTISE

Expert principal (Expert 1):

Domaine d'expertise : Politiques de l'emploi et du marché de travail, formation professionnelle, appui aux entreprises

Critères de sélection (essentiels) :

- Expérience en évaluation des compétences professionnelles et techniques
- Bonne maîtrise de la langue française

Critères supplémentaires :

- Connaissance approfondie de l'économie verte et les implications sur le marché de travail
- Expérience en évaluation des secteurs économiques depuis une perspective de changement climatique et croissance verte
- Expérience en matière de développement des capacités institutionnelles, notamment dans les pays en voie de développement.

L'expert principal entreprendra une mission d'une semaine (5 jours ouvrables) pour réaliser, en équipe avec l'autre expert international (travail à distance), un facilitateur national et les personnes chargés du dossier auprès de l'ANPE, le sondage auprès d'une trentaine d'entreprises et institutions publiques (10 par sous-secteur priorisé).

Expert international (travail à distance):

Domaine d'expertise : Ingénierie de la formation

Critères de sélection (essentiels) :

- Expérience en anticipation des nouvelles compétences (vertes) et adaptation de l'offre de formation
- Bonne maîtrise de la langue française

Critères supplémentaires :

- Expérience approfondie en référentiels des métiers
- Expérience approfondie en certification.
- Expérience en identification des besoins en compétences des secteurs économiques depuis une perspective de changement climatique et croissance verte
- Expérience en matière de développement des capacités institutionnelles, notamment dans les pays en voie de développement.

Un facilitateur national

Domaine d'expertise : Politiques de l'emploi et du marché de travail, formation professionnelle, appui aux entreprises

Critères de sélection (essentiels) :

- Expérience en évaluation des compétences professionnelles et techniques
- Bonne maîtrise de la langue française

Critères supplémentaires :

- Un(e) expert(e) en matière des emplois verts, leur promotion par le biais de politiques et de programmes de l'emploi, de la promotion d'entrepreneuriat vert et des approches sectorielles (agriculture, tourisme, gestion des déchets, construction, énergie, etc.).

Note: les frais de communication, transport et autres pour les entretiens et l'analyse sont inclus dans la rémunération.

Charge de travail :

La deuxième activité sera mise en œuvre du 2–6 décembre 2019.

Activité 2		Préparation	Sur-site	Travail à distance	Voyage	Rapport	Total
	Expert 1 ppal	2	5	/	2	3	12
	Expert 2	2	/	1	/	2	5
	Facilitateur	2	5	/	/	3	10
Grand Total	6	10	1	2	8	27	

6. RAPPORTS

Le rapport doit être transmis à SOCIEUX + au plus tard dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du sondage. Il doit être présentés dans un format A4 modifiable, taille de police 12, interligne simple.

Les documents doivent être envoyés par e-mail à l'expert principal chargé du suivi de l'activité avec copie à : experts@socieux.eu

7. CANDIDATURE

Les experts intéressés postulent en ligne en cliquant sur le lien suivant : <https://pmt.socieux.eu>

La procédure de soumission des candidatures se fait en deux temps :

1. S'il n'en possède pas déjà un, l'expert crée son compte personnel SOCIEUX+ (« create an account »). Pour avoir accès à tous les appels à candidatures, l'expert doit au moins renseigner les informations illustrées d'un astérisque.
2. Une fois votre compte validé par l'équipe SOCIEUX+, il vous suffit de chercher le numéro de mission **19-16/TGO/2** en cliquant sur l'onglet « Call for Experts ». Il suffit enfin de cliquer sur « Apply » pour soumettre sa candidature.

8. COMMUNICATION ET VISIBILITE

SOCIEUX+ peut utiliser ses propres canaux de communication, tels que le web, le bulletin d'information et d'autres médias, pour faire circuler l'information à l'égard de l'Action. Dans ce sens, la collaboration de l'institution partenaire sera appréciée, ainsi que les contributions des experts mobilisés. Ainsi, il est prévu que des experts soient disponibles pour un bref entretien, avant et après la mission, avec le responsable de la communication de SOCIEUX+, ainsi que pour apporter d'autres contributions en matière de communication, telles que des photographies, des textes courts, des interviews. Afin

d'assurer la visibilité de SOCIEUX + et de l'Union européenne dans le cadre de l'Action, l'utilisation de modèles pour les présentations et du logo de la Facilité sera encouragée. D'autres supports de visibilité, tels que des brochures, des clés USB, des blocs-notes et des stylos, entre autres, peuvent être diffusés pour des activités spécifiques.

9. CODE DE CONDUITE

Les experts et facilitateurs mobilisés par SOCIEUX+ apportent une assistance technique depuis les phases préparatoires de chaque activité jusqu'au suivi après livraison. SOCIEUX+ assiste les experts dans l'accomplissement de leurs missions en les accompagnant et en les conseillant sur la préparation des documents de référence avant les réunions. L'équipe SOCIEUX+ recueille les commentaires des institutions partenaires et veille à ce que les rapports de mission et les recommandations soient transmis aux autorités nationales, aux délégations de l'UE dans les pays partenaires et à EuropeAid.

Les experts et facilitateurs mobilisés ne représentent pas SOCIEUX+ ou l'UE. Les opinions techniques et les recommandations exprimées sont les leurs. Ils n'expriment pas d'avis négatifs sur la mise en œuvre ou les actions soutenues par SOCIEUX + à des tiers. Néanmoins, ils doivent être conscients des objectifs et du fonctionnement de SOCIEUX+ et promouvoir l'établissement au meilleur de leurs connaissances, chaque fois que cela est possible et faisable.

Enfin, les experts et facilitateurs s'acquittent de leurs tâches dans le pays partenaire dans le respect total des institutions, des politiques et des comportements culturels locaux; ils doivent en particulier adopter un comportement respectueux des institutions dans leur manière de traiter avec leurs homologues locaux.